

COMPTE-RENDU  
SUR  
L'ADMINISTRATION  
PENDANT L'ANNÉE 1878

---

Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'art. 66 de la Constitution du 15 décembre 1861, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1878

Ce rapport est divisé en sept parties, qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 8 mars 1862, et se suivent dans l'ordre indiqué à l'art. 42 de celle-ci, savoir

- 1° Département de Justice et Police ,
  - 2° Département de l'Instruction publique et des Cultes ,
  - 3° Département de l'Intérieur ;
  - 4° Département de l'Agriculture et du Commerce ;
  - 5° Département Militaire ,
  - 6° Département des Travaux publics ;
  - 7° Département des Finances.
-

Celle de la 1<sup>e</sup> classe compte une quarantaine de bons ouvrages, de littérature et d'histoire, sans frais pour l'Etat; ces ouvrages ont été achetés au moyen du produit net (fr. 123) de la petite soirée dramatique préparée à cette intention par les élèves de 1<sup>e</sup> qui ont passé au Gymnase au printemps dernier.



# ACADÉMIE

---

## **Partie générale.**

---

---

L'Académie a continué à rendre les services que l'on est en droit d'attendre d'un établissement de cette importance et pour lequel l'État s'impose des sacrifices aussi sérieux.

A part les vides regrettables que la mort ou la maladie ont causés dans le corps professoral, rien n'est venu troubler la marche de notre école des hautes études.

Il n'a pu être pourvu, jusqu'à présent, d'une manière définitive, au remplacement de M. le professeur d'allemand, G. Soldan, nommé en 1877, à l'Université de Bâle.

Une maladie chronique des plus graves, ayant contraint M. Louis Dufour à donner sa démission, son remplacement n'a pu encore avoir lieu en sa qualité de professeur de physique.

Il en est de même des chaires de grec et de droit civil, qu'occupèrent avec distinction MM. Gilliéron et F. Guisau.

En ce qui concerne la chaire d'allemand, deux concours ouverts sont demeurés sans résultat, mais tout porte à croire qu'il pourra y être pourvu cette année.

On peut espérer qu'il en sera de même des chaires de physique, de grec et de droit civil.

Nos collections académiques ont continué à être entretenues et augmentées, Cependant, il y a encore beaucoup à faire dans cette direction.

Pour n'en citer qu'un seul, le cabinet de physique coûte à l'Etat un millier de francs par an. Or, cette somme qui paraît considérable, ne suffit pas même au strict nécessaire et il a fallu tout le bon vouloir, toute l'habileté du jeune professeur qui occupe, à titre provisoire, la chaire en question, pour que cet enseignement souffrit le moins possible de l'exiguité de nos ressources. M. H. Dufour n'a disposé du budget que pour les acquisitions les plus indispensables, et c'est lui-même qui, à côté de cela, a construit ou fait construire, sous sa direction, un nombre assez considérable d'appareils.

L'Administration cantonale a fait son possible pour obtenir que les études faites dans nos établissements d'instruction supérieure, fussent reconnus par l'autorité fédérale et la Direction du Polytechnicum.

Avec ce dernier établissement, il a été passé une convention qui facilitera l'accès aux élèves de la Faculté des sciences dans la section pédagogique supérieure du Polytechnicum.

**Partie spéciale.**—  
**PERSONNEL**  
—

Au 15 octobre 1877, le corps enseignant était composé de 20 professeurs ordinaires, 18 professeurs extraordinaires et de 3 professeurs agrégés.

Dans le courant de l'année 1877-1878, l'Académie a eu à déplorer la perte de deux de ses professeurs ordinaires et d'un professeur honoraire ; M. *J. Guisan*, professeur de droit civil, mort le 17 février, M. *A. Gilliéron*, professeur de langue et de littérature grecque, décédé à Sérès, en Macédoine, le 13 octobre, et M. le *D<sup>r</sup> Lebert*, professeur honoraire, mort à Bex.

M. Gilliéron était entré en fonctions au commencement de cette même année seulement.

M. le professeur *L. Dufour* ayant donné définitivement sa démission, le Conseil d'Etat lui conféra le titre de professeur honoraire.

M. le professeur *Carrard* fut chargé de l'enseignement du droit civil, jusqu'à la fin du semestre d'été.

Dans le mois d'octobre, M. *L. Grenier*, avocat, à Lausanne, fut appelé à remplir cette chaire, à partir de la rentrée, en qualité de professeur extraordinaire.

M. *Gaudard*, professeur de construction, à la Faculté technique, étant tombé malade peu après l'ouverture des cours, dans l'automne de 1877, le Département de l'Instruction publique confia son enseignement à MM. *Cuénod*, ingénieur, pour la *Construction*, et *D. Dupertuis*, chef des travaux graphiques, pour la *Géodésie*.

M. *Eugène Gaulis*, professeur extraordinaire de droit pénal, ayant donné sa démission, au printemps, pour la fin de l'année académique, M. *Favey*, procureur de la République, fut nommé, le 18 mai, pour le remplacer, également à titre de professeur extraordinaire.

Le concours ouvert pour la repourvue de la chaire de langue et de littérature allemandes, n'ayant pas donné de résultat, M. *Delhorbe* fut chargé de cet enseignement en qualité de professeur extraordinaire, à partir de la rentrée d'octobre.

M. *Gorgerat*, commissaire-arpenteur, dirigea les exercices pratiques du cours de *Géodésie*, pendant le semestre d'été, comme les années précédentes.

Les cours de la « classe intermédiaire » furent faits durant le semestre d'été, par MM. *James*, pour le français, *E. Marguet*, pour les mathématiques, *Ferderer*, pour le latin, *Strahle*, pour le grec.

M. *L. Guignard*, secrétaire, ayant donné sa démission, le Conseil d'Etat a nommé, le 25 avril, M. *J. Bonzon*, à cette place.

## § 2. ELÈVES.

<i>Gymnase.</i>	<i>Section littéraire.</i>		
Etudiants vaudois, 1 <sup>re</sup> année . . . .		32	
» Suisses non Vaudois,			
1 <sup>e</sup> année . . . . .		2	
Etudiants étrangers à la Suisse,			
1 <sup>e</sup> année . . . . .		7	
Etudiants Vaudois, 2 <sup>e</sup> année. . . .		21	
» Suisses non Vaudois,			
2 <sup>e</sup> année. . . . .		1	
Etudiants étrangers à la Suisse,			
2 <sup>e</sup> année. . . . .		2	Total 65

---

<i>Gymnase.</i>	<i>Section scientifique.</i>		
	<i>Sciences physiques et naturelles.</i>		
Etudiants Vaudois . . . . .		5	
» étrangers à la Suisse . .		1	Total 6

---

	<i>Sciences mathématiques.</i>		
Etudiants vaudois . . . . .		5	
» Suisses non Vaudois. . .		2	Total 7

---

*Externes de la section littéraire.*

Externes Vaudois . . . . .	7	
Externes suisses non Vaudois . . .	9	
» étrangers à la Suisse. . .	15	Total 31

---

*Externes de la section scientifique.*

Externes Vaudois . . . . .	3	
» Suisses non Vaudois . . .	4	
» étrangers à la Suisse. . .	1	Total 8

---

*Récapitulation des élèves du Gymnase.*

Elèves de la section littéraire . . .	65	
» » scientifique . . .	13	
Externes des deux sections . . .	39	Total 117

---

*Faculté des lettres.*

Etudiants Vaudois. . . . .	6	
Externes Vaudois . . . . .	4	
» Suisses non Vaudois . . .	6	
» étrangers à la Suisse . . .	21	Total 37

---



*Faculté des sciences. Section des sciences physiques.*

Etudiants Vaudois . . . . .	10	
»  Suisses non Vaudois . . . . .	2	Total 12

*Faculté des sciences. —**Section des sciences mathématiques.*

Etudiants suisses non Vaudois. . . . .	1
--	---

*Externes des deux sections.*

Externes Vaudois . . . . .	2	
Externes Suisses non Vaudois. . . . .	3	
»  Etrangers à la Suisse . . . . .	2	Total 7
		<u>Total 20</u>

*Faculté de pharmacie. 2<sup>m</sup>e division.*

Etudiants Vaudois, 1 <sup>er</sup> semestre . . . . .	6	
»  Suisses non Vaudois, 1 <sup>er</sup> semestre. . . . .	3	
Etudiants étrangers à la Suisse, 1 <sup>er</sup> semestre. . . . .	1	
Etudiants Vaudois, 3 <sup>m</sup> e semestre. . . . .	4	Total 14
Externes Vaudois, 3 <sup>e</sup> semestre. . . . .	3	
»  Suisses non Vaudois, 3 <sup>e</sup> semestre . . . . .	5	
Externe étranger à la Suisse. 3 <sup>e</sup> semestre . . . . .	1	Total 9
		<u>Total 23</u>

*Faculté technique.*

Etudiants Vaudois, 1 <sup>e</sup> année. . . .	9	
Etudiants Suisses non Vaudois,		
1 <sup>e</sup> année . . . . .	4	
Etudiants étrangers à la Suisse,		
1 <sup>e</sup> année . . . . .	1	Total 14
		<hr/>
Etudiants Vaudois, 2 <sup>e</sup> année. . . .	11	
Etudiants Suisses non Vaudois,		
2 <sup>e</sup> année . . . . .	2	
Etudiants étrangers à la Suisse,		
2 <sup>e</sup> année . . . . .	5	Total 18
		<hr/>
Etudiants Vaudois, 3 <sup>e</sup> année . . . .	8	
» Suisses non Vaudois,		
3 <sup>e</sup> année . . . . .	7	
Etudiants étrangers à la Suisse,		
3 <sup>e</sup> année . . . . .	4	Total 19
		<hr/>
Externes Vaudois . . . . .	1	
» Suisses non Vaudois. . . .	8	
» étrangers à la Suisse. . . .	4	Total 13
		<hr/>
		Total 64
		<hr/>

*Faculté de théologie.*

Etudiants Vaudois, 1 <sup>e</sup> année. . . . .	3	
»           »   2 <sup>e</sup> » . . . . .	5	
»        Suisses non Vaudois, 1 <sup>e</sup> année . . . . .	1	
»        Vaudois, 3 <sup>e</sup> année . . . . .	5	
»        Suisses non Vaudois, 3 <sup>e</sup> année . . . . .	1	
»        Vaudois, 4 <sup>e</sup> année . . . . .	1	
»        Suisses non Vaudois, 4 <sup>e</sup> année . . . . .	1	
Externe Vaudois, 1 <sup>e</sup> année . . . . .	1	
»       étrangers à la Suisse, 1 <sup>e</sup> année . . . . .	1	Total 19
		<hr/>

*Faculté de droit.*

Etudiants Vaudois, 1 <sup>e</sup> année. . . . .	3	
»           »   2 <sup>e</sup> année . . . . .	2	
»           »   3 <sup>e</sup> année . . . . .	3	
»        Suisses non Vaudois . . . . .	2	Total 10
		<hr/>
Externes Vaudois . . . . .	21	
»        Suisses non Vaudois . . . . .	8	
»        étrangers à la Suisse. . . . .	11	Total 40
		<hr/>
		Total 50
		<hr/>

*Résumé.*

	Réguliers.	Externes.
Gymnase . . . . .	78	39
Faculté des lettres . . . . .	6	31
» » sciences . . . . .	13	7
» » pharmacie . . . . .	14	9
» » technique. . . . .	51	13
» » théologie . . . . .	17	2
» » droit. . . . .	10	40
	189	141

*Vingt externes et trois étudiants réguliers* ayant suivi des cours dans diverses facultés et figurant ainsi plusieurs fois dans le résumé ci-dessus; pour avoir le total exact des étudiants, on doit réduire le chiffre de 330 à 301, soit 189 réguliers et 112 externes, pour les deux semestres.

*Classe intermédiaire.*

Pendant le semestre d'été 1877-1878, cette classe a été fréquentée par 37 élèves réguliers de la section littéraire, 8 élèves réguliers de la section scientifique et 6 externes des deux sections, savoir : 34 Vaudois, 9 Suisses non Vaudois et 8 étrangers à la Suisse. Total : 51.

---

## Seconde partie.

### § 1. EXAMENS.

Les examens promoteurs subis par les élèves du Gymnase et des diverses facultés ont présenté les résultats suivants :

FACULTÉS		ANNÉES d'études	ETUDIANTS qui ont subi les examens	ETUDIANTS promus	ETUDIANTS non promus	OBSERVATIONS
GYMNASE	Section littéraire	1 <sup>re</sup>	35	33	2	6 non terminés
	id.	2 <sup>me</sup>	25	20	5	1 id.
	Section scientifiq. id.	Physique	5	5		1 id.
		Mathématiq.	1	1		6 id.
	LETTRES . . . . .		1	1		1 id.
	SCIENCES . . . . .	Sect. phys.	8	8		4 id.
		id. math.	1	1		
	PHARMACIE . . . . .	2 <sup>e</sup> div. 3 <sup>e</sup> sec.	4	4		
	TECHNIQUE . . . . .	1 <sup>re</sup>	8	7	1	5 non term, 1 congé
		2 <sup>me</sup>	15	13	2	3 non terminé
		3 <sup>me</sup>	17	15	2	1 non term, 1 congé
						1 non terminé
	THEOLOGIE . . . . .	1 <sup>re</sup>	2	2		
		2 <sup>me</sup>	6	6		
		3 <sup>me</sup>	6	6		
		4 <sup>me</sup>	2	2		
	DROIT . . . . .	1 <sup>re</sup>	1	1		1 id.
		2 <sup>me</sup>	2	2		
		3 <sup>me</sup> (un II <sup>e</sup> an) Ext (1 <sup>re</sup> an)	6 2	6 2		

## § 2. PRIX.

Comme les années précédentes, l'Académie se conformant à la destination de la fondation Gay, a appliqué le revenu de cette fondation à 4 prix qu'elle a décernés aux 4 étudiants qui s'étaient le plus distingués dans leurs examens,

Le prix Gay n'étant que de fr. 46 37 c., l'Académie a fourni la somme nécessaire pour parfaire celle de quatre-vingts francs.

## § 3. DIPLOMES.

*Bachelier ès-lettres.*

Ce diplôme a été conféré à 20 élèves de la 2<sup>e</sup> année du Gymnase littéraire.

*Bachelier-ès-sciences, physiques et naturelles.*

Ce diplôme a été conféré à 8 étudiants de la Faculté des sciences.

*Bachelier-ès-sciences mathématiques*

Il a été conféré un seul diplôme de cette nature.

*Licencié en droit.*

Ce diplôme a été conféré à 6 étudiants de la Faculté de droit.

*Licencié en théologie.*

Ce diplôme a été conféré à 4 étudiants.

*Diplôme d'ingénieur.*

L'Académie a conféré le diplôme *d'ingénieur-constructeur* à 13 étudiants.

*Diplôme d'ingénieur-mécanicien.*

Ce diplôme a été conféré à 4 étudiants.

## § 4. CONCOURS.

A la fin de l'année 1877, l'Académie, se conformant au règlement du 8 mai 1852, publia le programme des concours ouverts aux étudiants et aux externes pour l'année 1877-1878.

*Trente-cinq* élèves ont répondu à cet appel et ont traité 23 sujets du programme (quatre d'entre eux ont concouru, chacun pour 2 sujets différents).

L'Académie, après avoir pris connaissance des rapports des commissions d'examens, a décerné aux concurrents 20 prix et 19 accessits.

La somme de ces prix et accessits s'est élevée à 1805 francs.

Les noms des lauréats ont été proclamés en séance publique, au Musée industriel, le 19 décembre, après lecture du rapport des commissions.

## § 5. FONDATIONS.

Les gages Masset et Paris n'ont pas été adjugés en 1877-1878, non plus que le prix de lecture biblique, institué par M. le professeur Levade.

Le montant du prix Pavillard, 15 francs, a été remis à M. le Directeur du Collège cantonal.

## § 6 BOURSES.

Les étudiants qui ont joui d'une bourse pendant l'année académique 1877-1878 sont au nombre de 18, savoir: 7 du Gymnase, 3 de la Faculté technique, 5 de la Faculté de théologie, 1 de la Faculté des lettres; les 2 autres étudiants sont à Berne et à Zurich. (Ce dernier n'a joui de sa bourse que jusqu'au 30 juin).

## § 7. DISCIPLINE.

La discipline intérieure n'a donné lieu à aucun incident un peu sérieux pendant l'exercice écoulé. Il a suffi, dans un ou deux cas, de l'intervention d'un Conseil de faculté, sans que l'Académie ni le Recteur aient eu à faire usage de leur autorité disciplinaire.

Il faudrait pouvoir rendre le même témoignage à MM. les étudiants au point de vue de la discipline extérieure; mais certaines scènes de tapage et même de batteries obligent à dire que si la généralité n'est pas responsa-



ble de tels faits, il est encore un trop grand nombre de ces jeunes gens qui trompent à cet égard l'attente légitime que l'on est en droit de fonder sur l'éducation qu'ils ont reçue.

L'Administration espère qu'elle n'aura pas à renouveler cette observation. Elle est, en tout cas, parfaitement décidée à prendre toutes les mesures préventives possibles.

#### LABORATOIRES.

##### *Chimie analytique.*

Le laboratoire de chimie analytique a été fréquenté pendant l'année 1877-1878, par 40 étudiants et 6 externes.

12 étudiants de la Faculté des sciences, 1 après-midi.

13 » de la Faculté technique, 1<sup>e</sup> année » .

1 » » 2<sup>e</sup> année »

14 » de la Faculté de pharmacie »

6 externes (2 Sciences, 3 Technique, 1 pharmacien),  
(1 après-midi)

---

46

##### *Chimie appliquée.*

Le laboratoire de chimie appliquée a été fréquenté par 15 étudiants et 7 externes, savoir :

102

ACADÉMIE

14 étudiants de la Faculté de pharmacie, 3 après-midi.

1 étudiant de la Faculté technique, 2<sup>e</sup> année, 3 après-midi.

7 externes, 3 après-midi.

---

22

---

